

## Fait divers

## Des tirs et plusieurs blessés à Grandson

**La police est intervenue dans un appartement de la rue Basse samedi. Des témoins évoquent des fuyards**

Antoine Hürlimann  
Erwan Le Bec

Grandson est sous le choc. Samedi en tout début d'après-midi, alors que les derniers préparatifs des Brandons étaient sur le point de s'achever, tout bascule. Des coups de feu résonnent, puis des gendarmes, pistolets-mitrailleurs à la main, évacuent les passants. «On a vite compris que ça ne rigolait pas. Tout le monde avait peur», évoque un témoin, alors barricadé dans un bistrot de la place.

Accès au bourg bouclés par les polices d'Yverdon et de Neuchâtel. Des sirènes retentissent partout. Un hélicoptère de la police vaudoise. Et, au milieu de toute cette agitation, la rumeur qui se répand comme une traînée de poudre: «Un attentat»; «Quatre morts»; «Un individu aurait tiré sur des gens à la rue Basse». Trois ambulances et deux hélicoptères de la Rega ont rapidement évacué un nombre inconnu de blessés. La



Le centre-ville de la cité d'Othon a été verrouillé durant plusieurs heures. KEYSTONE

«Il avait le visage en sang et titubait dans la rue»

Une commerçante

police refuse de se prononcer sur leur état et même sur leur nombre, arguant que les opérations se poursuivent et qu'une enquête est en cours.

La police cantonale se borne à parler d'une grosse intervention dans un appartement du centre-ville. Elle ne confirme aucun des témoignages des habitants de Grandson, encore secoués par les événements, certains évoquant même des tirs en pleine rue. Les

forces de l'ordre répètent que «les faits se sont produits dans un lieu confiné et que la population n'a pas été en danger», mais ne se prononcent pas sur d'éventuels hommes en fuite.

Et pour cause. Une commerçante assure avoir vu un homme, le visage en sang, déambuler devant son magasin. «Il est monté dans une voiture immatriculée dans le canton de Zurich et s'est enfui.» Une autre confirme. «Je

suis sous le choc. Apparemment un marginal. Le type qui discutait avec lui dans la voiture n'avait toutefois pas l'air d'être amical.» Une autre voiture, française, est parfois citée par des habitants. La police ne livre aucune information quant à cet homme au visage ensanglanté et à ses mystérieux accompagnants.

Plusieurs témoins assurent en outre avoir entendu des déflagrations en début d'après-midi du côté de la zone commerciale voisine de Chamard, provoquant l'émoi sur les réseaux sociaux notamment. La police confirme une interpellation, mais sans lien avec les événements de Grandson et sans aucun coup de feu.

#### Une curieuse maison

Quelques heures après les faits, la police scientifique, la Sûreté, la brigade canine et des badauds quadrillaient encore la cité d'Othon. Tandis que les langues se déliaient peu à peu concernant la petite maison du centre, aux fenêtres décorées d'un drapeau russe et d'un drapeau soviétique. Elle est régulièrement suspectée d'héberger un ou plusieurs dealers. «C'est sans doute un règlement de comptes, assure un voisin. Depuis le temps qu'on s'en plaint...»

«Ce n'est pas le seul secteur, il y a quelques appartements à bas loyer qui sont régulièrement visi-

tés par la gendarmerie, regrette le syndic François Payot. Quant à ces habitants, nous n'en avons jamais eu aucun écho.»

Plusieurs sources bien informées accréditent l'hypothèse d'un lieu de deal. L'homme domicilié dans l'appartement où les faits se sont déroulés serait un trafiquant bien connu du milieu. Il aurait joué le rôle d'intermédiaire dans une transaction entre vendeurs et acheteurs de stupéfiants qui aurait mal tourné. La police reste sur sa ligne et ne laisse rien transparaître, «n'infirmant ni ne confirmant aucun détail». L'enquête ouverte par le procureur a été confiée à la Sûreté.

#### Les Brandons ont eu lieu

Malgré les événements, Les Z'ôtres Brandons se sont déroulés normalement dès 16 heures sur la place du Château. «Après les doutes liés au coronavirus, la pluie, et maintenant ça, c'était compliqué», confie, au pied du canon à confettis, un des organisateurs. La fête était notamment prévue dans la grande salle, sous le thème du braquage et de la série «La Casa de Papel». Les brandons de Grandson, déjà en version réduite cette année, sont les seuls du canton - pour l'heure - à avoir échappé aux mesures sanitaires et à l'interdiction des manifestations de plus de 1000 personnes, décrétées par Berne.

PUBLICITÉ

# Bilan

Pour les décideurs d'aujourd'hui et de demain.

Le média qui décrypte l'actualité économique depuis 1989

6 MOIS OFFERTS!



www.bilan.ch/promotion

0842 188 188

## Si j'étais un rossignol

Par Gilbert Salem



## Sorcières d'antan, grigris d'aujourd'hui

En Grèce antique, dans la Rome des Césars et au début du Moyen Âge, la sorcellerie était une pratique tolérée: on récompensait un incantateur qui déclenchait la pluie sur les récoltes, ou levait un sortilège frappant de stérilité tout un bétail. À des magiciennes patentées, on achetait des baumes, des philtres d'amour, voire de la ciguë, sans qu'elles soient qualifiées de sulfureuses. Dans «La sorcière et l'Occident», un essai de 1200 pages paru chez Plon, l'historien alsacien Guy Bechtel rappelle que tout changea en 1450, avec l'expansion des méthodes à l'espagnole de l'Inquisition pour éradiquer l'hérésie sous toutes ses formes. En l'exhumant des Écritures, cette juridiction catholique accorda au Démon une influence exagérée sur des milliers de suspects souvent innocents - lépreux, juifs, «invertis» - pour les vouer à l'anathème, à la torture, au bûcher.

La suspicion fut focalisée sur des femmes. En l'occurrence des devineresses de petit commerce, à maléfices insignifiants, mais qui animeraient des sabbats convulsionnaires à relents méphitiques. Elles subirent des atrocités corporelles, brûlées en public, souvent sans jugement. (Le procès de Jeanne d'Arc en 1431 restant une exception exemplaire.) Ces persécutions se déroulèrent de 1570 à 1630 entre la Lorraine, les évêchés rhénans et l'actuel territoire helvétique. En notre Pays de Vaud, 2000 suspects furent exécutés, dont plusieurs au château de Chillon. L.L.E.E. de Berne notèrent «avec regret et tristesse à quel point la négation de Dieu et la soumis-

sion au mauvais esprit prend de l'ampleur chez nos sujets en pays Romand».

Ce carnage se perpétua en Suisse durant trois siècles. Quelque 3500 «satanistes», dont 70% de femmes, y ont péri, surtout par le feu. En 1731, à Fribourg, on arracha les ongles d'une dame Catillon avant de la carboniser, parce qu'elle s'était «transformée en renard».

«Aujourd'hui, on ne les brûle plus. Les sorcières sont désormais cartomanciennes, chiromanciennes ou interlocutrices de vos chers disparus»

La dernière qui expia ce faux crime le fut par décapitation, en 1782 à Glaris: Anna Göldin, une servante de grande beauté, avait osé accuser son maître de harcèlement sexuel.

Aujourd'hui, on ne les brûle plus. Les sorcières sont désormais cartomanciennes, chiromanciennes ou interlocutrices de vos chers disparus. En échange d'une somme convenue, elle vous enlace le poignet d'un bracelet-grigri en onyx qui éloigne le mauvais œil.

On leur préfère ces guérisseuses, sans maquillage de halloween, qui gratuitement ont le doux pouvoir de vous soulager d'une douleur à distance.

## Renens

### Une trentaine de personnes évacuées

Dimanche, peu après 19 heures, un fort dégagement de fumée était visible au troisième et dernier étage d'un immeuble de Renens. Une trentaine de personnes ont été évacuées. Les pompiers ont rapidement maîtrisé le feu, qui avait pris dans une cuisine - entièrement détruite. Un occupant a été hospitalisé. Tous les autres locataires ont pu regagner leur logement. Une enquête a été ouverte. **Réd.**

## Les Clées

### Accident mortel de vélo électrique

Un Suisse de 63 ans s'est tué, samedi 29 février, alors qu'il circulait à vélo électrique sur la route entre Bretonnières et Les Clées. D'après les premières investigations, l'homme a perdu la maîtrise de son cycle dans une courbe et a terminé dans une haie d'arbustes. Aucun tiers ne paraît impliqué dans l'accident, indique la police. Une enquête a été ouverte. La victime était domiciliée dans la région. **R.H.**

## Denges

### Deux braqueurs interpellés à la gare

Vendredi 28 février, peu avant 4 h, l'alarme effraction d'un automate à billets de la gare de Denges s'est déclenchée. Sur place, les policiers ont arrêté un Tunisien de 42 ans, qui longeait les voies CFF en direction de Morges, puis un Turc de 33 ans, qui avait pris la fuite en direction de Lausanne après avoir traversé l'autoroute. Le duo était en train de meuler l'automate pour accéder à l'argent, d'où le déclenchement de l'alarme. **R.H.**